

# GUIDE DE MESURES URGENCES

GUIDE À CONSERVER



**SOYEZ PRÊT POUR UNE SITUATION  
D'URGENCE**

**Êtes-vous prêt en cas d'urgence?  
Si un incendie, une inondations,  
un tremblement de terre,  
tempête de neige ou vent  
violant survient, savez-vous  
comment réagir?**



# TABLE DES MATIÈRES

Connaître les risques	p. 4
Bien se préparer avant un sinistre	p. 6
Inondation	p. 10
Incendie	p. 12
Tremblement de terre	p. 14
Longue panne d'électricité en hiver	p. 16
Vents violents ou tornades	p. 18

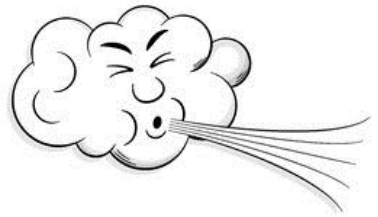


# Êtes-vous prêt en cas de catastrophe naturelle, connaissez-vous les risques encourus à l'endroit où vous habitez?

Ce guide est là pour vous aider à y voir plus clair, ainsi que pour vous préparer en cas de danger. Il vous aidera à prévenir les risques, avant, pendant et après un désastre. En agissant à l'avance et en prenant des mesures pratiques pour se préparer, vous pouvez contribuer à atténuer les répercussions de ces catastrophes.

Ce guide sera votre référence en matière de sécurité. Il contient la marche à suivre en cas d'inondation, de tremblement de terre, de vents violents, de panne de courant et d'incendie. De plus, ce guide vous offre un modèle de plan d'urgence que vous n'aurez qu'à compléter, ainsi qu'une liste d'éléments à mettre dans votre trousse d'urgence pour que vous et votre famille soyez autonomes pour au moins 72 heures.

Nous vous invitons fortement à conserver ce guide dans un endroit facile d'accès.



La préparation à un sinistre joue un rôle clé dans votre survie pendant et après une catastrophe naturelle.

Il est important que vous sachiez que dans la municipalité, les catastrophes les plus propices à arriver sont les inondations et les glissements de terrain. Par contre, cela n'exclut pas les autres types de sinistre tels que des vents violents, des tremblements de terre ou des incendies majeurs. En tant que citoyens, vous avez comme responsabilité première d'être prêt à toute éventualité dans une situation d'urgence. Un sinistre peut perturber le quotidien des personnes touchées aux plans physique, psychologique, social, matériel, financier et environnemental. Malgré les incertitudes et les pertes qu'elle peut occasionner, une telle situation fait appel à la capacité à s'adapter et à s'organiser des individus, des familles, de la communauté et de l'ensemble de la société. Les catastrophes sollicitent particulièrement l'entraide et la solidarité.

Si, suite à lecture de ce guide, vous désirez obtenir plus d'informations sur les risques encourus au Québec et comment s'y préparer, n'hésitez pas à communiquer avec la municipalité ou consultez le site internet [www.securitecivile.gouv.qc.ca](http://www.securitecivile.gouv.qc.ca), dans la section *Préparez-vous aux situations d'urgence*.



# Bien se préparer avant un sinistre

Afin d'être bien préparé à un sinistre, il vous faut un plan d'urgence et il est important de faire des simulations afin de mettre ce plan en pratique.

## Comment préparer un plan d'urgence ?

Préparer un plan d'urgence prend seulement vingt minutes de votre temps. Étant donné que nous ne savons jamais lorsqu'une situation d'urgence se présente, vous devez penser à toutes éventualités. Il se peut que les membres de votre famille ne se trouvent pas tous au même endroit lors d'une urgence. Prévoyez une façon de vous retrouver ou de communiquer les uns avec les autres et discutez de ce vous feriez dans différentes situations. Il est conseillé de mettre à jour ce plan une fois par année et il est important de s'assurer que tous les membres de la famille en possèdent une copie.

Faites une copie des documents importants tels que les actes de naissance et de mariage, des passeports, permis de conduire, testaments, acte des concessions d'un terrain et des contrats d'assurances. Prenez des photos des membres de votre famille au cas où un registre des personnes manquantes serait créé. Conservez tous ces documents dans un endroit sûr à la maison ou à l'extérieur de votre domicile, par exemple dans un coffret de sûreté ou chez un ami ou un membre de votre famille vivant à l'extérieur de la municipalité.

Désignez un lieu de rassemblement, un lieu sûr où tous les membres de votre famille se rassembleront si vous ne pouvez pas aller à la maison ou si un ordre d'évacuation est donné.

### Lieux de rassemblement :

Près de la maison : \_\_\_\_\_

À l'extérieur de la municipalité : \_\_\_\_\_

Si vous avez des animaux de compagnie, prévoyez les confier à un ami ou un parent, car les abris publics ou les hôtels acceptent rarement les animaux pour des questions de santé et d'hygiène.

## Prévoyez des articles nécessaires pour vos besoins

Lorsque vous êtes dans un état d'urgence, vous devrez être prêt pour être autonome pendant au moins 72 heures. Mettez les éléments de votre trousse d'urgence dans un sac à dos, ou tout autre sac permettant de transporter les éléments facilement et rangez la dans un endroit facile d'accès comme la garde-robe de l'entrée par exemple et assurez-vous que tous les membres de la famille savent où la trouver. Si votre maison à plus d'un occupant, votre trousse pourrait être lourde à transporter, nous vous conseillons de distribuer les fournitures parmi divers sacs, ou faire en sorte que chaque membre de la famille possède son sac d'urgence. De plus, il est conseillé de garder un téléphone à fil à la maison, car la plupart des téléphones sans fil ne fonctionneront pas en cas d'une panne de courant.

Liste de vérification pour une trousse d'urgence de base:

- ◇ Eau (Au moins deux litres d'eau par personne et par jour.) Utilisez des petites bouteilles, elles seront plus faciles à transporter en cas d'évacuation.
- ◇ Aliments non périssables comme de la nourriture en conserve, des barres énergétiques et des aliments déshydratés. (n'oubliez pas de remplacer les aliments et l'eau une fois par année)
- ◇ Un ouvre-boîte manuel
- ◇ Lampe de poche à manivelle ou à pile ( des piles de rechange)
- ◇ Trousse de premier soins
- ◇ Articles particuliers comme des médicaments d'ordonnance, de la préparation pour nourrissons ou de l'équipement pour des personnes ayant des besoins particuliers.
- ◇ Clés additionnelles de la voiture et de la maison
- ◇ Argent comptant en petites coupures, par exemple des billets de 10 \$ (Les chèques de voyage peuvent être également utiles) et de la monnaie pour les téléphones payant.

- ◇ Une copie de votre plan d'urgence et les coordonnées des personnes à contacter
- ◇ Chandelles, briquets ou allumettes
- ◇ Article d'hygiène—Brosse à dents, dentifrice, savon, papier hygiénique
- ◇ Vêtements de rechange dont des vêtements chauds
- ◇ Couvertures
- ◇ Photocopie de vos papiers importants et pièce d'identité

### **Coordonnées en cas d'urgence**

Faites en sorte que tous les membres de la famille possèdent une copie de la liste des coordonnées en cas d'urgence. Lors d'une situation d'urgence, tous les membres de la famille doivent communiquer par téléphone ou par courrier électronique avec la même personne-ressource de l'extérieur. Assurez-vous que cette personne soit suffisamment éloignée afin qu'elle ne soit pas susceptible d'être touchée par le même événement.





## **NUMÉRO D'URGENCE**

Urgence: 911

Info-Santé: 811

Centre antipoison du Québec: 1 800 463-5060

Hydro Québec: 1 800 790-2424

Gaz Métro: 1 800 361-8003

SOPFEU - incendie de forêt: 1 800 463-3389

École: \_\_\_\_\_

Garderie: \_\_\_\_\_

Médecin de famille: \_\_\_\_\_

Pharmacien: \_\_\_\_\_

Assurances: \_\_\_\_\_

### ***Personne-ressource près de la maison***

Nom: \_\_\_\_\_

Téléphone (domicile): \_\_\_\_\_

Téléphone (cellulaire): \_\_\_\_\_

Téléphone (travail): \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### ***Personne-ressource à l'extérieur de votre localité***

Nom: \_\_\_\_\_

Téléphone (domicile): \_\_\_\_\_

Téléphone (cellulaire): \_\_\_\_\_

Téléphone (travail): \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### ***Autres personnes à joindre:***

Nom	Téléphone
-----	-----------

--	--

## Prévention

Les inondations peuvent se produire en toute saison, mais elles survient particulièrement au printemps, lors de la fonte des glaces et lors de pluies fortes. Bien que les paliers gouvernementaux font tout en leur pouvoir pour atténuer les répercussions des inondations, il est en premier lieu, de la responsabilité des particuliers de veiller à la sécurité de leurs domiciles et leurs familles. Certains dommages causés par les inondations peuvent être limités si votre maison est prête à faire face à cette catastrophe.

- Calfeutrez le pourtour des fenêtres du sous-sol et le bas des portes du rez-de-chaussée ;
- Assurez vous que les descentes pluviales rejettent l'eau à une distance suffisante de la maison pour qu'elle s'écoule dans la direction opposée à celle-ci ;
- Vous pourriez également installer dans votre sous-sol une pompe de puisard et des drains de plancher à clapet antiretour ;
- N'entreposez pas vos documents importants au sous-sol. Conservez-les sur les étages supérieurs, ce qui les prémunira contre les inondations.

### *Si une inondation est imminente*

- Fermez les appareils de chauffage du sous-sol ainsi que le robinet de gaz à l'extérieur de la maison ;
- Prenez des précautions particulières pour les appareils de chauffage à l'électricité, au gaz naturel ou au propane ;
- Si vous disposez d'assez de temps, communiquez avec votre fournisseur d'électricité ou de gaz pour obtenir des instructions sur la façon de procéder ;
- Ne coupez l'alimentation en électricité que si la zone autour de la boîte à fusibles est complètement sèche. Lorsque vous coupez l'alimentation, tenez-vous à l'écart de la boîte à fusibles et tourner votre visage pour ne pas y faire face directement. Ayez une lampe de poche avec vous ;
- Rangez en hauteur ou montez à l'étage supérieur les objets qui se trouvent au sous-sol ;

- Placez en lieu sûr les substances toxiques comme les pesticides et les insecticides, afin de prévenir la pollution de la zone inondée.

### **Pendant le sinistre**

- Écoutez la radio pour savoir quelles régions sont touchées et quelles routes sont sécuritaires, ainsi que pour savoir où vous rendre et quoi faire si l'équipe d'urgence locale vous demande de quitter votre foyer ;
- Gardez votre trousse d'urgence à portée de main dans un contenant portable comme un sac de voyage ou un sac à dos ;
- Si vous devez évacuer, quittez votre maison lorsque les responsables vous l'exigent. Le fait d'ignorer ce conseil, pourrait mettre en danger votre sécurité et celle de votre famille, ainsi que la sécurité des gens qui pourraient éventuellement devoir venir vous sauver ;
- Si vous évacuez votre domicile, informez les autorités municipales de l'endroit où vous vous trouvez ;
- Ne traversez jamais une zone inondée, si vous êtes à pied, le courant pourrait vous emporter. Si vous êtes en voiture, ne circulez pas dans les eaux d'inondation ni dans les passages inférieurs. L'eau peut être plus profonde qu'il n'y paraît, et vous pourriez rester pris ou votre véhicule pourrait être emporté par un courant fort. Si votre voiture tombe en panne, n'hésitez pas à l'abandonner pour votre sécurité.

### **Après le sinistre**

- Consultez un spécialiste avant de rebrancher le courant et de remettre en marche le système de chauffage ;
- Communiquez avec la municipalité pour vous assurer que l'eau est potable. En cas de doute, faites-la bouillir cinq minutes ;
- Dressez un inventaire des dommages avec photos et vidéos à l'appui et informez-en votre assureur ;
- Jetez tous les aliments et médicaments ayant été en contact avec l'eau ;
- Portez attention à la présence de moisissure et nettoyez les pièces contaminés ou faites appel à des professionnels de nettoyage après sinistre ;
- Retirez de votre cours les débris et les résidus urbains où peuvent se développer des bactéries et de la moisissure.



# Incendie

## Prévention

Afin de réduire le risque d'incendie dans votre demeure, vous pouvez prévenir les dangers avec des gestes simples qui peuvent vous sauver la vie.

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol, et changez les piles au moins une fois par année. Un petit truc pour vous rappeler de changer vos piles, faites-le en même temps que vous changez l'heure. Utilisez des piles neuves, ne prenez pas celles d'une mannette ou d'un vieux réveil-matin ;
- Faites un plan d'évacuation de votre domicile et faites des exercices régulièrement ;
- Pour réduire le risque d'incendie, vous devez adopter des comportements sécuritaires tel que laisser les sorties dégagées en tout temps pour vous permettre d'évacuer rapidement votre domicile. L'hiver, déneigez votre entrée le plus souvent possible. À l'intérieur, ne l'encombrez pas avec vos chaussures ou des sacs à dos par exemple ;
- Les dangers de l'électricité ne sont pas à négliger non plus, que ce soit votre panneau électrique, votre système de chauffage ou vos prises de courant surchargés de fils, le risque est constamment présent. Assurez-vous de les utiliser de façon sécuritaire et n'hésitez pas à demander à un électricien certifié pour vous assurer de la sécurité de vos installations électriques ;
- Lorsque vous cuisinez, restez vigilant. Surveillez toujours les aliments qui cuisent et utilisez un minuteur. Placez les poignées des casseroles de façon à ce qu'elles ne dépassent pas de la cuisinière. De plus, ayez toujours à portée de main un couvercle afin de couvrir le récipient si le contenu s'enflamme. N'éteignez jamais un feu de cuisson avec de l'eau ;
- Si vous possédez un appareil de chauffage au mazout, un foyer, un garage annéxé à la maison, des outils à moteur à combustion ou un appareil qui fonctionne au kérosène, au propane ou au gaz, installez un détecteur de monoxyde de carbone sur chaque étage ;
- Pensez à nettoyer régulièrement les filtres et les composantes susceptibles d'accumuler de la poussière et d'autres dépôts inflammables dans vos appareils électriques et électroménagers.

## Pendant le sinistre

Lorsqu'un feu est déclaré, vous avez en moyenne trois minutes pour évacuer votre domicile. Il est donc important de savoir quoi faire rapidement afin d'éviter le pire.

- Restez près du sol et dirigez-vous rapidement vers la sortie la plus proche. La fumée rend la visibilité plus difficile et son inhalation est responsable de la plupart des décès. Laissez derrière vous vos effets personnels ;
- Avant d'ouvrir une porte, prenez soin de vérifier la chaleur en touchant à la poignée. Si vous vous retrouvez coincé dans une pièce, fermez la porte et mettez quelque chose pour bloquer le bas de la porte afin d'empêcher la fumée d'entrer. Signalez votre présence par la fenêtre ;
- Lorsque vous quittez, essayez de refermer les portes derrière vous pour ralentir la propagation du feu ;
- Ne retournez jamais dans un bâtiment en flamme. Lorsque vous avez évacué, composez rapidement le 911.

## Après le sinistre

- Lorsque le feu est éteint, ne retournez pas dans votre demeure avant d'avoir obtenu l'autorisation des secours, car la structure pourrait s'effondrer ;
- Informez rapidement votre assureur de l'incident et assurez-vous d'avoir une copie de toutes les dépenses engendrées par cet incendie. De plus, certains services communautaires peuvent vous offrir des services tel que de la nourriture, des vêtements et même un hébergement temporaire.





# Tremblement de terre

## Prévention

Même si les tremblements de terre sont rare au Québec, il n'en reste pas moins que c'est quelque chose qui peut arriver plus souvent qu'on le croit. C'est pourquoi il faut y être préparé et savoir quoi faire en cas de tremblement de terre.

- Évitez de mettre en hauteur des objets lourds pour réduire le risque que ceux-ci tombent sur quelqu'un lors d'une secousse ;
- Si votre domicile est équipé d'appareil au gaz naturel, assurez-vous que tout est solidement arrimé et que les conduites ne peuvent se briser ;
- Faites régulièrement des exercices de simulation de tremblement de terre et observez quels objets pourraient être susceptible de tomber sur vous ;

## Pendant le sinistre

- Si vous êtes à l'intérieur, mettez-vous rapidement à l'abri sous un meuble solide et agrippez-vous solidement. Contrairement à la croyance populaire, s'abriter dans l'embrasure de porte n'est pas recommandé, car de nos jours, elles sont beaucoup moins solides et vous n'êtes pas protégé des objets pouvant vous heurter ;
- Ne courez pas vers l'extérieur. Les secousses causées par les tremblements de terre sont très imprévisibles. Dès qu'elles débutent, il est impossible d'en prédire l'intensité et la durée, et il ne faut pas oublier que lors de secousses, la terre est en mouvement, ce qui peut vous causer des blessures dû à des débris, des éclats de verres ou même des briques. Le lieu le plus sécuritaire reste sous un meuble bien solide tel qu'une table ou un bureau par exemple ;
- Si vous êtes à l'extérieur, déplacez-vous rapidement dans un secteur sécuritaire. Évitez les lignes électriques, les arbres, les bâtiments, les enseignes, ou tout autre objet pouvant tomber sur vous ;
- Si vous êtes en voiture, arrêtez-vous en bordure de la route et bloquez le frein à main. Ne vous arrêtez pas sous un viaduc, un tunnel, ou sur un pont. Si une ligne à haute tension tombe sur votre véhicule, restez à l'intérieur de celui-ci et attendez les secours.

## Après le sinistre

Lorsqu'une secousse à lieu, il risque souvent d'avoir des répliques, assurez-vous que celles-ci sont bien terminées avant de quitter votre refuge.

- En cas de blessures, demandez du secours. Si vous êtes en mesure de le faire, administrez les premiers soins aux personnes blessées près de vous ;
- Si vous êtes à l'intérieur, vérifiez s'il y a un début d'incendie ou de fuite de gaz. En cas de doute, coupez l'électricité ou fermez l'alimentation en gaz et n'allumez aucun combustible. Ouvrez les fenêtres et quittez les lieux en apportant votre trousse d'urgence et en identifiant dans un lieu visible l'endroit où vous vous rendez. Évitez de prendre les ascenseurs ;
- Si vous êtes à l'extérieur, n'entrez pas dans votre domicile s'il est endommagé, ni dans aucun autre bâtiment endommagé, même s'il vous inspire confiance.



# Longue panne d'électricité en hiver

## Prévention

La dernière grande panne de courant à l'échelle provinciale date de la crise du verglas en 1998, depuis, Hydro-Québec a modifié certaines techniques d'interventions. Par contre, ce système n'empêche pas que ce genre de problème peut se reproduire. Il est important d'être préparé adéquatement pour une longue panne de courant, surtout en hiver.

- Il faut toujours s'assurer d'avoir à la maison des chandelles, des lampes de poche, des allumettes et des piles de rechange. Il est important d'être capable de retrouver tous ces objets dans le noir ;
- Gardez chez vous, dans un endroit sûr, un réchaud à fondue et le combustible recommandé afin de pouvoir vous nourrir adéquatement ;
- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone et assurez-vous régulièrement de son fonctionnement ;
- Ayez à la maison un téléphone à fil, car un téléphone sans fil ne fonctionnera pas lors d'une panne de courant. De cette façon, vous serez en mesure de contacter les urgences, si besoin il y a.

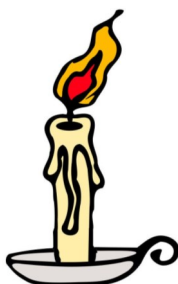
## Pendant le sinistre

- Débranchez tous les appareils électriques sauf une lampe par étage afin d'éviter une surcharge des appareils lors du retour de l'électricité ;
- Suivez la situation à l'aide d'une radio à piles ;
- N'ouvrez pas inutilement la porte du réfrigérateur ou du congélateur. Les aliments pourront se conserver durant 24 à 48 heures sans électricité ;
- Sauf avis contraire des autorités, laissez couler un filet d'eau et actionnez la chasse d'eau à quelques reprises afin d'éviter que celle-ci gèle dans les tuyaux ;
- Si vous possédez un foyer ou un poêle à bois, allumez-le avant que votre maison ne devienne trop froide ;
- Prenez garde de ne jamais utiliser vos appareils de camping à l'intérieur, car ceci augmente le risque d'incendie ;
- S'il fait trop froid chez vous, quittez votre domicile et rendez-vous dans un refuge ou chez la personne ressource que vous avez identifié dans votre plan d'urgence. Avant de quitter votre domicile, assurez-vous de fermer l'entrée d'eau.



## Après le sinistre

- Une fois que l'électricité est de retour, avant de rétablir le courant à l'aide de l'interrupteur principal, assurez-vous que votre chauffe-eau est bien rempli ;
- Ouvrez l'entrée d'eau et les robinets afin de laisser l'air s'échapper.
- Demandez à un spécialiste de rouvrir votre entrée de gaz ;
- Jetez les aliments périssables exposés à une température de 4°C pendant plus de deux heures et jetez tous les aliments ayant une mauvaise odeur ou des signes de détérioration tel que de la moisissure ;
- Certaines compagnies d'assurances couvrent la perte d'aliments gardés au congélateur dans le cas d'une panne. Veuillez vérifier auprès de votre assureur ;
- Si un aliment est complètement décongelé, ne le recongelez pas, car il sera propice à développer des bactéries ;
- Réapprovisionnez votre trousse d'urgence en remplaçant les éléments que vous avez utilisés ;
- Avant de rebrancher tout vos appareils électriques, donnez une chance au réseau électrique de se stabiliser. En premier lieu, faites repartir les thermostats du système de chauffage. Attendez quelques minutes pour remettre en marche le réfrigérateur et le congélateur. Attendez ensuite entre 10 et 15 minutes avant de rebrancher tout vos appareils ;
- Pendant quelques heures, maintenez la température plus élevée que la normale afin de chasser toute moiteur et humidité dans la maison ;





# Vents violents ou tornades

## Prévention

Lorsqu'on parle de vents violents, on parle de vents pouvant aller jusqu'à 90 km/h ou plus durant plus d'une heure. Pour ce qui est des tornades, celle-ci n'est pas très fréquente dans notre région, mais il est important d'être sensibilisé à ce sujet.

- Déterminez la pièce de la maison qui serait la plus sécuritaire. Le plus souvent c'est au sous-sol, dans la pièce la plus au centre du bâtiment et loin des fenêtres. Si votre maison n'a pas de sous-sol, vous pouvez vous abriter dans la baignoire de la salle de bain ou une garde-robe. Assurez-vous que tous les membres de votre famille soient au courant de l'endroit où se réfugier ;
- En cas d'alerte météo, attachez tout ce qui peut partir au vent à l'extérieur de votre résidence tel que les meubles de jardins, le barbecue ou les bacs de poubelles afin de prévenir les situations dangereuses et les blessures ;
- Coupez et ramassez régulièrement les branches d'arbres mortes sur votre terrain et débarrassez-vous de celles-ci en tenant compte des règlements municipaux ;

## Pendant le sinistre

- Si vous êtes à la maison, réunissez tous les membres de votre famille dans le lieu sécuritaire que vous avez établie;
- Évitez de prendre l'ascenseur ;
- Si vous êtes dans une roulotte ou un véhicule-récréatif, évacuez immédiatement, car ceux-ci pourraient être emportés par le vent ;
- Si vous êtes à l'extérieur, réfugiez-vous dans un bâtiment sûr dont le toit semble solide pour résister à la force du vent ;
- Si vous vous trouvez dans un lieu à découvert, et qu'il n'y a aucune abri à proximité, cherchez un refuge sous un viaduc ou dans un fossé. Couchez vous face contre sol et protégez votre tête avec vos mains ;

## Après le sinistre

- Lorsque les vents faiblissent, ne touchez pas au fils électriques par terre, car ils peuvent être sous-tension. Communiquez immédiatement avec Hydro Québec. Restez attentif à la qualité de l'eau potable.



MUNICIPALITÉ DE PIERREVILLE  
26, RUE ALLY  
PIERREVILLE, QC  
J0G 1J0  
450-568-2139  
[info@municipalitepierreville.qc.ca](mailto:info@municipalitepierreville.qc.ca)

